



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1395^e réunion statutaire (en visio) du lundi 26 avril 2021 **La machine se remet en route...**

La dernière statutaire du club avait été organisée en janvier 2021 ... le président a décidé de relancer la machine en appelant les membres du club à se réunir... devant leur écran d'ordinateur, avec les épouses, pour une 1395^e statutaire. Quelque dix-huit Lions ont participé à cette visioconférence, certains étant accompagnés de leur conjoint.

Tout a commencé par l'énoncé des « nouvelles » concernant le club : Marcel Duvin est excusé, il a des ennuis de santé ; le 12 mai aura lieu la finale du concours de l'éloquence ; le congrès de printemps d'Aire-sur-la Lys est suspendu ; la finale du concours d'affiches est prévue à Avignon ; la convention de Marseille se tiendra le 29 mai en symposium et le bureau sera mis à contribution pour voter par Internet. Quant à notre AG qui devait se tenir en mars, nous espérons pouvoir la faire mi-mai-début juin en présentiel, voire début juillet avec présentation de la nouvelle équipe de Marc Legros qui d'ici là aura trouvé son 1^{er} vice-président...

L'aide aux étudiants de l'ULCO devait être également évoquée hier sachant que le club pourrait proposer du don de soi en mettant en relation les étudiants dans le milieu professionnel en vue d'aider à leur insertion. Il y aurait environ 10 000 étudiants à Dunkerque (dont 10% d'étrangers) ; certains ayant besoin d'un accompagnement que nous pourrions proposer car les aides matérielles sont déjà multiples. Christian Fiers doit s'entretenir prochainement avec l'association Entreprendre en Flandre pour tenter d'appréhender les besoins exacts de la population étudiante. Francis Varet estime que « très peu sont vraiment dans le besoin ».

Bernard Lionet, président de Zone, qui avait été invité à se joindre à nous, a surtout parlé de la journée du lionisme désormais prévue le 12 juin et, pour ce qui est de Gravelines, il attend les indications de Michel Mraovic puisque les clubs pourraient disposer de chalets pour promouvoir les grands thèmes du lionisme...

Alain Hanscoote devait rendre comptes succinctement de la conférence du professeur Viviers consacrée aux « Pirates et corsaires » à laquelle Pascale et Alain Blondé nous avaient conviés.

Pour conclure, la président a donné la parole à Olivier Farthouat qui, après avoir déjà fait un exposé au club sur Camille Claudel, il y a déjà plusieurs années, est revenu sur le sujet après avoir enrichi son expérience personnelle sur cette grande artiste (1863-1943)

On sait qu'Auguste Rodin la prendra comme élève, alors âgée de 20 ans, et qu'ils deviendront amants. Outrageusement trompée Camille finira par quitter Rodin et se démarquera artistiquement de celui-ci sans cesser de l'aimer. Agée de 50 ans elle sera internée à Avignon étant devenue paranoïaque et ne produira plus rien pendant les années suivantes....

Olivier Farthouat nous a parlé de la vente aux enchères exceptionnelle de 17 des œuvres de Camille Claudel. Elle rapporta la coquette somme de 3,5 millions d'euros à l'un des descendants de l'artiste par l'entremise du cabinet Artcurial, le 27 novembre 2017.

La même année était inaugurée à Nogent-sur-Seine, le musée Camille Claudel que nous pourrions d'ailleurs nous-mêmes aller visiter l'an prochain. Pourquoi pas ? On y verrait aussi, en plus de la statuaire de Camille Claudel (sœur de Paul) des œuvres d'autres artistes de la même époque.

Les souvenirs personnels d'Olivier nous entraînent à nouveau sur les pas de Camille Claudel quand il évoque le château de Lislette dans le Val de Marne où en 1892 ont séjourné Rodin et Camille... Leur vie aura été très tumultueuse mais dans une lettre de 1932, Eugène Blot, un de leurs proches, valorise l'existence du couple en précisant que Rodin qui avait une « maîtresse officielle », n'avait en fait jamais cessé d'aimer Camille.

Bravo et un grand merci Olivier !

Prochaine réunion en juin

Jean-Claude Gabant